

Centre Communal d'Action Sociale

Hôtel de ville BP 100 74152 Rumilly cedex Tél. 04 50 64 69 02 Fax 04 50 64 69 21 Contact@mairie-rumilly74.fr www.mairie-rumilly74.fr

Objet: Convocation Nos réf.: MB/AR/PB

Affaire suivie par Mme Anne ROCHAS, Directrice du C.C.A.S.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Madame, Monsieur,

La prochaine séance du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale aura lieu le

LUNDI 12 DECEMBRE 2022 à 14h

en mairie de Rumilly (Salle des commissions).

A l'ordre du jour figurent :

- 1. Modification des cotations de postes,
- Convention Compte Epargne Temps Détermination des modalités de compensation financière en cas de transfert de Compte Epargne Temps,
- 3. Délibération de principe sur le recrutement de services civiques,
- Délibération portant attribution du Régime Indemnitaire des agents communaux de la Ville et du CCAS,
- 5. Délibération portant adhésion au contrat des titres restaurant auprès du CGD74,
- 6. Présentation du projet d'établissement de la Maison de la Petite Enfance,
- Présentation de l'enquête réalisée auprès des parents fréquentant la crèche Croq'Lune,
- 8. Présentation du projet de résidence d'artistes au sein de la crèche Croq'Lune,
- 9. Questions diverses,
- 10. Dossiers d'aide sociale légale,
- 11. Dossiers de demandes d'aides financières.





Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

L'Adjointe au Maire chargée des affaires sociales et de la petite enfance,

Vice-présidente du CCAS

Monique BONANSEA



Pièces jointes:

- Exposé
- Procès-verbal du conseil d'administration du 17 octobre 2022
- Tableau des cotations des postes
- Projet de délibération Régime indemnitaire
- > Annexe délibération Régime indemnitaire
- Adhésion CDG74 contrat titres restaurant
- Projet convention action sociale
- Projet d'établissement de la Maison de la Petite Enfance